



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER SEMESTRE 2024

Une performance solide au premier semestre portée par une forte dynamique des prises de commandes ; Bien en ligne pour l'atteinte des objectifs annuels

- Croissance du chiffre d'affaires de 11 % à 3,2 milliards d'euros ; Croissance de l'EBIT récurrent ajusté de 9 % à 227 millions d'euros, avec une marge de 7,2 %
- Croissance substantielle de 50 % du résultat net à 188 millions d'euros, contribuant à un résultat dilué par action de 1,04 euro
- 4 milliards d'euros de prise de commandes ajustée, portée par des installations de GNL à bas-carbone et le succès de TPS ; carnet de commandes ajusté de 17 milliards d'euros
- Création de valeur à long terme supportée par une innovation continue, des investissements ciblés et de nouveaux partenariats

Paris, le jeudi 1 août 2024 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier semestre 2024.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« La forte performance de Technip Energies au premier semestre nous place en bonne voie pour atteindre nos objectifs annuels. Nous avons enregistré une augmentation à deux chiffres de notre chiffre d'affaires grâce à l'évolution positive du carnet de commandes et plus généralement la forte demande pour nos offres de services. La qualité de notre exécution a quant à elle assuré le maintien de la solidité de nos marges. Notre capacité de génération de flux de trésorerie disponibles et notre bilan soutiennent nos investissements continus dans des initiatives de croissance stratégique, dans nos collaborateurs et la modernisation de nos actifs, préparant ainsi pleinement T.EN pour l'avenir. »

« Nous avons remporté des succès commerciaux significatifs avec notamment deux contrats pour des projets de GNL majeurs au Moyen-Orient, ce qui renforce notre leadership dans les usines de GNL électrifiées bas-carbone, objectif stratégique pour T.EN. Cela témoigne également de l'intention claire de cette industrie de se décarboner. Au sein de notre activité TPS, nous continuons à enregistrer un flux significatif de commandes, qui ont augmenté d'environ 15 % par rapport à l'année précédente, reflétant l'intérêt marqué pour l'ensemble de notre offre et notre capacité à fournir des solutions innovantes et fiables à nos clients. Cette dynamique commerciale se traduit par le renforcement de notre carnet de commandes, en hausse de 8 % depuis le début de l'année, et équivalent à environ trois ans de chiffre d'affaires. »

« L'excellente visibilité offerte par notre carnet de commandes combinée à l'étendue et à la qualité de nos opportunités commerciales contribuent à la solidité de nos perspectives. Nous restons convaincus que le gaz naturel doit jouer un rôle important dans la création d'un monde bas-carbone. Cela inclut le GNL, où nous identifions d'excellentes opportunités pour enrichir notre carnet de commandes, notamment en Afrique de l'Est, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. Nous bénéficions également d'un fort engagement commercial sur le marché décarboné des molécules bleues, qui utilise le gaz naturel comme matière première et où T.EN offre un portefeuille différencié de technologies et de solutions. Ces deux marchés représentent des opportunités combinées de 45 milliards d'euros à horizon 2026, pour laquelle T.EN est bien positionnée. »

« Au-delà de ces succès commerciaux, nous avons fortement progressé dans la réalisation de nos autres objectifs stratégiques visant à renforcer nos perspectives de croissance à plus long terme et créer de nouvelles opportunités pour T.EN. Cela inclut le lancement de Rely Clear100+, une solution standardisée et préconçue pour des unités d'hydrogène vert de 100 mégawatts, ainsi que le lancement de la série eMAX, une gamme de bras de chargement électriques et automatisés. De plus, nos programmes de développements technologiques progressent bien soutenus par notre réseau de laboratoires. Nous accélérons le développement de solutions économiques et durable pour le polyester. Cela inclut, via notre entreprise Reju, la mise en service de notre usine de démonstration pour le recyclage de textile à textile. »

« Je tiens à remercier nos équipes pour leur performance exceptionnelle et leur engagement au cours de ce premier semestre. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble et me réjouis de poursuivre sur notre lancée au cours du second semestre et au-delà. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	3 164,3	2 838,7
EBIT récurrent	227,3	207,7
Marge d'EBIT récurrent %	7,2 %	7,3 %
Résultat net	188,1	125,3
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,04 €	0,70 €
Prises de commandes	4 006,8	8 959,6
Carnet de commandes	16 951,7	18 892,3

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le résultat dilué par action du premier semestre 2024 et celui du premier semestre 2023 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 181 459 062 et 179 325 740.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	3 039,2	2 830,3
Résultat net	186,4	127,2
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,03 €	0,71 €

(1) Le résultat dilué par action du premier semestre 2024 et celui du premier semestre 2023 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 181 459 062 et 179 325 740.

Prévisions pour l'exercice 2024 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	6,1 – 6,6 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	7,0 % – 7,5 %
Taux d'imposition effectif	26 % – 30 %
Résultat dilué par action⁽¹⁾	Croissance à deux chiffres

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

⁽¹⁾ L'augmentation du résultat dilué par action exclut une amélioration potentielle du programme de rachat d'actions.

Capital Markets Day

Technip Energies actualisera sa stratégie et ses perspectives d'activité lors d'un Capital Markets Day qui se tiendra à Londres le 21 novembre 2024.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers du premier semestre 2024, le jeudi 1^{er} août 2024, à 13h00 CEST. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 212818004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN S1 2024 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées du premier semestre 2024 s'élèvent à 4 007 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 1,3. Les prises de commandes ajustées au deuxième trimestre comprennent un contrat important conclu par ADNOC pour l'EPC (Ingénierie, Fourniture des équipements, Construction) du projet de GNL bas-carbone Ruwais aux Émirats arabes unis, un contrat conséquent conclu avec TotalEnergies et OQ pour le projet de soutage de GNL Marsa en Oman, un contrat de services conclu avec ExxonMobil pour le projet de captage et de séquestration du carbone en Louisiane aux États-Unis, un contrat important conclu avec IOCL pour la licence, l'ingénierie de base, la fourniture d'équipements propriétaires et de catalyseurs ainsi que les services associés pour l'unité de craquage de naphta de 1 500 kta à Paradip en Inde, un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) de Viridor sur le projet de captage du carbone provenant de l'usine de valorisation énergétique de déchets de Runcon au Royaume-Uni ainsi que d'autres contrats de services et des projets de moindre ampleur.

Les prises de commandes ajustées du premier trimestre 2024 sont incluses ci-après: [Résultat financiers de T.EN du premier trimestre 2024](#).

(En millions €)	S1 2024	S1 2023
Prises de commandes ajustées	4 006,8	8 959,6
Livraison de projet	2 970,2	8 048,0
Technologie, produits et services	1 036,7	911,5

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 8 % pour atteindre 17,0 milliards d'euros, comparé au 31 décembre 2023, ce qui équivaut à 2.8 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2023.

(En millions €)	S1 2024	Exercice 2023
Carnet de commandes ajusté	16 951,7	15 713,3
Livraison de projet	15 005,2	13 884,1
Technologie, produits et services	1 946,5	1 829,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 juin 2024 a été impacté par un effet de change de 164,9 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 juin 2024.

(En millions €)	Exercice 2024 (6M)	Exercice 2025	Exercices 2026 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	3 023,5	4 853,5	9 074,7



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	S1 2024	S1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	3 164,3	2 838,7	11 %
EBITDA ajusté	281,4	255,3	10 %
EBIT récurrent ajusté	227,3	207,7	9 %
Éléments non récurrents	(4,1)	(33,9)	(88) %
EBIT	223,2	173,8	28 %
Produits (charges) financiers, nets	57,6	37,1	55 %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	280,8	210,9	33 %
Produit (charge) d'impôt	(80,0)	(68,8)	16 %
Résultat (perte) net	200,8	142,1	41 %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	188,1	125,3	50 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12,7	16,8	(24) %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	S1 2024	S1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 209,9	1 907,6	16 %
EBIT récurrent	161,1	149,2	8 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,3 %	7,8 %	(50) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2024 a augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 2 209,9 millions d'euros grâce à l'accélération continue pour atteindre le pic d'activité sur Qatar NFE, à une contribution croissante de Qatar NFS, ainsi qu'une activité continue des projets dans l'aval.

L'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2024 a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 161,1 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2024** a diminué de 50 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 7,3 %, reflétant le rééquilibrage du portefeuille et les volumes croissants de projets en phase initiale.

Principaux faits opérationnels du second trimestre 2024

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2024 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Progression de la construction de plus de 50 % pour le premier train, les premiers systèmes sont sous tension.

Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- La raffinerie a atteint sa capacité contractuelle.

Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Démarrage de l'unité de traitement de gaz combustible et de l'usine d'hydrogène.

bp Greater Tortue Ahmeyim FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)

- Le navire est arrivé sur site au large de la Mauritanie/du Sénégal et est maintenant amarré au terminal du hub.

Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)

- Achèvement de la structure du tambour à coke et levage du penthouse de l'unité de reformage à vapeur.



Usine d'acide téréphtalique purifié (PTA) d'IOCL à Paradip (Inde)

- 15 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

Principaux faits commerciaux du second trimestre 2024

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2024 pour connaître les évènements marquants du premier trimestre)

Technip Energies remporte le contrat pour le projet GNL Ruwais d'ADNOC (EAU)

- Technip Energies, leader d'une joint-venture avec JGC et NMDC Energy, a remporté un contrat majeur* auprès d'ADNOC pour l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction du projet de gaz naturel liquéfié bas-carbone Ruwais, situé dans la zone industrielle d'Al Ruwais, à Abu Dhabi. Le projet consistera en deux trains de liquéfaction de gaz naturel, d'une capacité totale de production de GNL de 9,6 Mtpa. L'usine utilisera des moteurs électriques au lieu des turbines à gaz conventionnelles et sera alimentée par de l'énergie propre. Cette usine devrait être la première infrastructure d'exportation de GNL de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) à fonctionner avec de l'énergie propre, ce qui en fera l'une des usines de GNL à la plus faible intensité de carbone au monde.
- * Pour Technip Energies, un contrat « majeur » dépasse 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Technip Energies remporte le projet Marsa LNG (Oman)

- Technip Energies a remporté un contrat conséquent* auprès de TotalEnergies et OQ pour le projet Marsa LNG d'infrastructure d'approvisionnement de navire en gaz naturel liquéfié situé à Sohar, Oman. Le contrat porte sur l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction (EPC) d'un train de liquéfaction de gaz naturel d'une capacité de production de 1 Mtpa. L'usine, qui utilisera des moteurs électriques au lieu de turbines à gaz conventionnelles, sera alimentée par de l'électricité renouvelable provenant d'une ferme solaire prévue à proximité. Cette ferme solaire couvrira 100 % des besoins annuels d'électricité de l'usine, faisant de ce site l'une des usines de GNL à la plus faible intensité d'émissions de gaz à effet de serre construites dans le monde. Le GNL produit sera utilisé comme carburant marin afin de réduire l'empreinte carbone de l'industrie de transport maritime.
- * Un contrat « conséquent » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 500 millions et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	S1 2024	S1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	954,4	931,1	3 %
EBIT récurrent	88,6	89,2	(1)%
Marge d'EBIT récurrent %	9,3 %	9,6 %	(30) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2024 a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 954,4 millions d'euros, grâce à des volumes robustes liés aux équipements propriétaires pour des projets d'éthylène, à l'activité liée aux carburants durables et à la circularité des plastiques, ainsi qu'à la forte dynamique des travaux d'études sur les marchés de la décarbonation.

L'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2024 a diminué de 1 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 88,6 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2024** a diminué de 30 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,3 %, en raison de l'augmentation des coûts des ventes et des appels d'offres, des coûts de développement stratégique pour les entités en phase de démarrage et les entités acquises, et de l'augmentation des dépenses en recherche et développement. Cela masque une amélioration de la marge brute d'une année sur l'autre en raison d'un mix plus favorable.



Principaux faits opérationnels du second trimestre 2024

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2024 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Plus de 95 % des services d'équipement fournis, 6 000 tonnes de structures en acier érigées.

EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)

- Deux premiers fours en activité et fonctionnant comme prévu. Les six autres sont en construction.

Projet TotalEnergies Galaxie BioJet (France)

- L'ingénierie est presque finalisée. La construction progresse.

Principaux faits commerciaux du second trimestre 2024

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2024 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

Projet d'unité de craquage de naphta d'IOCL à Paradip (Inde)

- Technip Energies a remporté un contrat significatif^x auprès d'Indian Oil Corporation Limited (IOCL) incluant la licence, l'ingénierie de base, la fourniture d'équipements propriétaires et de catalyseurs et les services associés pour l'unité de craquage de naphta de Paradip (PDNCU). L'unité, d'une capacité de 1500 kta, fera partie du complexe pétrochimique de Paradip, en Inde. Le complexe pétrochimique sera intégré à la raffinerie existante d'une capacité de 15 millions de tonnes par an. Il sera l'un des quatre projets proposés dans le cadre du programme Petroleum, Chemicals & Petrochemical Investment Regions en Inde. En plus de la technologie du craqueur de naphta, Technip Energies fournira des équipements propriétaires comme les plateaux de séparation Ripple Trays™ et le catalyseur.
- ^{*} Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Attribution d'un contrat à Technip Energies par ExxonMobil pour un projet de captage et de séquestration du carbone en Louisiane

- Technip Energies, en consortium avec Turner Industries, a remporté un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) auprès d'ExxonMobil Low Carbon Solutions Onshore Storage LLC. Technip Energies sera en charge de l'ingénierie et de la fourniture des équipements, tandis que Turner Industries sera responsable de la construction. Le contrat couvre la livraison d'un système de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) qui pourrait conditionner, comprimer et transporter, pour un éventuel stockage, jusqu'à 800 000 tonnes de CO₂ par an. Ce CO₂ proviendrait d'une usine de fabrication située à Convent, en Louisiane, et appartenant à Nucor Corporation, le plus grand producteur et recycleur d'acier d'Amérique du Nord.

Contrat de services à long terme* avec KPO pour le développement du champ de Karachaganak (Kazakhstan)

- Technip Energies, à travers sa joint-venture TKJV LLP avec KPSP, annonce la signature d'un contrat cadre de services à long terme avec Karachaganak Petroleum Operating B.V. pour le développement du champ Karachaganak, situé dans le nord-ouest du Kazakhstan. Cet accord de cinq ans couvre une gamme complète de services, allant du conseil et de la conception à l'ingénierie détaillée, visant à optimiser et à agrandir les installations et infrastructures existantes de l'un des plus grands champs de condensat de pétrole et de gaz au monde.
- ^{*} Ce contrat sera progressivement reconnu dans le carnet de commandes au fur et à mesure de la prise d'effet des ordres de travail.

Technip Energies réalisera l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) sur le projet Runcorn de captage du carbone à partir de déchets (Royaume-Uni)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) auprès de Viridor pour le projet de captage et de stockage du carbone (CCS) de l'une des plus grandes installations de valorisation énergétique des déchets du Royaume-Uni, située à Runcorn. Le projet permettra de capter environ 900 000 tonnes de CO₂ par an, dont la moitié proviendra de sources biogéniques, ce qui permettra d'éliminer 450 000 tonnes de CO₂ de l'atmosphère chaque année. Dans le cadre de l'étude d'avant-projet détaillée, Technip Energies fournira une architecture complète utilisant la solution Canopy by T.EN™, basée sur la technologie de captage de CO₂ Shell CANSOLV. L'offre Canopy fait partie de Capture.Now™, la plateforme stratégique de technologies et de solutions de captage, d'utilisation et de stockage du carbone de Technip Energies.



Rely lance Clear100+, son usine d'hydrogène vert standardisée et configurable

- Rely, une joint-venture créée en par Technip Energies et John Cockerill, lance Clear100+, une usine configurable dédiée à la production à grande échelle d'hydrogène vert. Grâce à son approche produit unique, Rely permet une réduction significative des coûts d'investissement et d'exploitation et diminue le coût actualisé de l'hydrogène en offrant au marché une installation préconfigurée et sûre, avec des garanties de performance intégrées, une empreinte au sol optimisée et des délais de mise en œuvre réduits. Clear100+ intègre des technologies éprouvées, notamment les électrolyseurs alcalins pressurisés de John Cockerill Hydrogen. Clear100+ consiste en une usine standardisée de production d'hydrogène vert de 100 MW, intégrant des électrolyseurs alcalins de John Cockerill et des unités de traitement, préassemblés pour déploiement. Outre les avantages de sa conception économique, cette usine intégrée permet une sécurité totale des opérations, une empreinte au sol compacte et une facilité de maintenance accrue.

Technip Energies acquiert une technologie auprès de Shell pour accélérer la production de bio-polyester

- Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies annoncent un accord de transfert de technologie permettant d'accélérer la commercialisation de la technologie Bio-2-Glycols™ de Technip Energies pour la production de Mono Ethylène Glycol (MEG) à partir de glucose. L'acquisition de la technologie de purification du glycol permettra d'accélérer la commercialisation de la technologie Bio-2-Glycols™ de Technip Energies. Le MEG est habituellement produit à partir de matières premières d'origine fossile pour fabriquer différents types de polyesters pour des matériaux d'emballage, tels que des bouteilles en plastique et des vêtements. Avec cette acquisition, Technip Energies a l'intention d'offrir une solution de polyester biosourcée en remplaçant les matières premières d'origine fossile. En utilisant un monomère biosourcé, la technologie Bio-2-Glycols™ permet de produire des polyesters avec une empreinte carbone et un impact environnemental réduits.

Technip Energies Loading Systems lance la gamme eMAX, une nouvelle ère pour les bras de chargement

- Loading Systems, fournisseur de systèmes de transfert de fluides pour l'industrie de l'énergie annonce le lancement de la série eMAX, une gamme avancée de bras de chargement électriques et automatiques. De plus, Loading Systems a signé un accord de partenariat stratégique avec Cascade Drives AB, un développeur et fabricant d'actionneurs linéaires électriques, pour développer une série d'actionneurs électriques qui seront intégrés dans la nouvelle technologie des bras de chargement eMAX.

Technip Energies et Anellotech développeront conjointement le recyclage durable des plastiques

- Technip Energies et Anellotech, Inc. collaborent sur la combinaison de technologies avancées de recyclage et de purification permet un traitement et une réutilisation plus efficaces des plastiques difficiles à recycler. Les deux entreprises ont signé un accord de développement conjoint pour travailler ensemble au développement et à l'homologation du procédé Plas-TCat™ d'Anellotech. C'est une technologie de recyclage thermo-catalytique en une étape qui permet de convertir les déchets plastiques mixtes en produits chimiques de base, avec une attention particulière pour le benzène, le toluène et le xylène qui peuvent être utilisés pour fabriquer la plupart des matières plastiques vierges.

Technip Energies et Mitsubishi Chemical annoncent l'obtention d'une licence pour une technologie améliorée d'alcool OXO, appelée « OXO M-Process »

- Technip Energies et Mitsubishi Chemical, ont annoncé l'obtention d'une licence pour une technologie améliorée d'alcool OXO, appelée 'OXO M-Process'. Les alcools OXO sont utilisés comme solvants dans la production de produits chimiques. La technologie améliorée OXO-M réduit les dépenses de production et d'exploitation liées à la séparation et à la purification en minimisant la production d'isobutyraldéhyde, utilisé dans les procédés de fabrication des plastifiants, résines et solvants, éliminant ainsi la nécessité de le gérer en tant que sous-produit.



Corporate et autres éléments

Les **coûts corporate**, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 22,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2024.

Les **charges non récurrentes** ont représenté 4,1 millions d'euros.

Les **produits financiers nets**, qui s'élèvent à 57,6 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés pour la rémunération des comptes bancaires et des dépôts à terme partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

Le **taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 28,5 % pour le premier semestre 2024, en ligne avec la fourchette prévisionnelle pour l'exercice : de 26 % à 30 %.

Les **charges d'amortissement** se sont élevées à 54,1 millions d'euros, dont 34,6 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La **trésorerie nette** ajustée au 30 juin 2024 s'établit à 2,6 milliards d'euros, par rapport à 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Le **flux de trésorerie net ajusté** a atteint (94,2) millions d'euros au cours du premier semestre 2024. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 334,9 millions d'euros s'établit à 240,7 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 29,0 millions d'euros. Le **flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint (65,2) millions d'euros.

Rachat d'actions

Mise à jour sur l'exécution du programme de rachat d'actions - au 30 juin 2024, un total de 1 871 840 actions ont été rachetées pour 41,2 millions d'euros avec un prix moyen de 22,03 euros par action. Le décaissement associé à ces transactions au cours de la période s'est élevé à 38,0 millions d'euros. Le programme de 100 millions d'euros devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2024.

Informations relatives à la liquidité

Les **liquidités ajustées totales** de 4,0 milliards d'euros au 30 juin 2024 comprennent 3,3 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

Assemblée Générale et dividende

Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la société, le 7 mai 2024, toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées.

Toutes les résolutions de l'ordre du jour ont reçu une majorité des voix en leur faveur, y compris l'approbation par les actionnaires des états financiers 2023 et la proposition de dividende de 0,57 euro par action ordinaire en circulation pour l'exercice 2023. La documentation relative à l'Assemblée Générale et les résultats du vote sont disponibles sur le site de T.EN: [Assemblée générale annuelle 2024](#).

Le dividende en espèces a été payé le 23 mai 2024.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives (*forward looking statements*) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024, auprès de l'*Autoriteit Financiële Markten* (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - PREMIER SEMESTRE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	2 209,9	1 907,6	954,4	931,1	—	—	3 164,3	2 838,7
EBIT récurrent ajusté	161,1	149,2	88,6	89,2	(22,4)	(30,7)	227,3	207,7
Résultat non récurrent	(1,6)	(2,7)	(1,2)	(0,3)	(1,3)	(30,9)	(4,1)	(33,9)
EBIT	159,5	146,5	87,4	88,9	(23,6)	(61,6)	223,2	173,8
Produits financiers							74,7	55,5
Charges financières							(17,1)	(18,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							280,8	210,9
Produit (charge) d'impôt							(80,0)	(68,8)
Résultat (perte) net							200,8	142,1
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							188,1	125,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							12,7	16,8

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - SECOND TRIMESTRE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	1 164,5	952,8	479,1	479,3	—	—	1 643,6	1 432,1
EBIT récurrent ajusté	82,5	71,9	44,1	43,1	(10,1)	(14,7)	116,5	100,4
Résultat non récurrent	(1,5)	(2,7)	(1,7)	(0,1)	0,8	(19,7)	(2,4)	(22,4)
EBIT	81,1	69,2	42,4	43,1	(9,3)	(34,3)	114,1	78,0
Produits financiers							36,5	28,7
Charges financières							1,2	(12,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							151,8	94,7
Produit (charge) d'impôt							(46,4)	(35,8)
Résultat (perte) net							105,4	58,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							97,9	45,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							7,5	13,7



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	3 039,2	125,1	3 164,3
Charges et coûts			
Coût des ventes	(2 604,9)	(102,0)	(2 706,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(200,3)	(0,9)	(201,2)
Frais de recherche et développement	(35,0)	0,8	(34,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(4,1)	—	(4,1)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,0	(0,2)	5,8
Résultat opérationnel	200,9	22,8	223,7
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	23,8	(24,3)	(0,5)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	224,7	(1,5)	223,2
Produits financiers	71,0	3,7	74,7
Charges financières	(17,1)	—	(17,1)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	278,6	2,2	280,8
Produit (charge) d'impôt	(79,5)	(0,5)	(80,0)
Résultat (perte) net	199,1	1,7	200,8
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	186,4	1,7	188,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12,7	—	12,7

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	2 830,3	8,4	2 838,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(2 413,3)	(8,8)	(2 422,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(178,8)	—	(178,8)
Frais de recherche et développement	(23,7)	—	(23,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(33,9)	—	(33,9)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(7,0)	0,6	(6,4)
Résultat opérationnel	173,5	0,3	173,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	15,8	(15,8)	—
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	189,3	(15,5)	173,8
Produits financiers	51,1	4,4	55,5
Charges financières	(26,8)	8,4	(18,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	213,6	(2,7)	210,9
Produit (charge) d'impôt	(69,6)	0,8	(68,8)
Résultat (perte) net	144,0	(1,9)	142,1
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	127,2	(1,9)	125,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16,8	—	16,8



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - SECOND TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T2 24 IFRS	Ajustements	T2 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 541,1	102,5	1 643,6
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 325,6)	(84,5)	(1 410,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(99,6)	(0,6)	(100,2)
Frais de recherche et développement	(20,6)	0,5	(20,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(2,4)	—	(2,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	2,9	1,1	4,0
Résultat opérationnel	95,8	19,0	114,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	17,8	(18,4)	(0,6)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	113,6	0,5	114,1
Produits financiers	34,5	2,0	36,5
Charges financières	1,1	0,1	1,2
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	149,2	2,6	151,8
Produit (charge) d'impôt	(45,7)	(0,7)	(46,4)
Résultat (perte) net	103,5	1,9	105,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	95,7	2,2	97,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7,8	(0,3)	7,5

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - SECOND TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T2 23 IFRS	Ajustements	T2 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 430,6	1,5	1 432,1
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 221,4)	(8,7)	(1 230,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(87,8)	—	(87,8)
Frais de recherche et développement	(13,0)	—	(13,0)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(22,4)	—	(22,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(1,2)	0,6	(0,6)
Résultat opérationnel	84,8	(6,6)	78,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	6,0	(6,2)	(0,2)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	90,8	(12,8)	78,0
Produits financiers	26,0	2,7	28,7
Charges financières	(21,3)	9,3	(12,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	95,5	(0,8)	94,7
Produit (charge) d'impôt	(36,1)	0,3	(35,8)
Résultat (perte) net	59,4	(0,5)	58,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	45,8	(0,6)	45,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	13,7	—	13,7



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	S1 24	Exercice 23
Goodwill	2 104,6	2 093,3
Immobilisations incorporelles nettes	118,4	120,5
Immobilisations corporelles nettes	139,5	116,7
Droit d'utilisation	194,1	200,8
Entités mises en équivalence	24,5	24,8
Autres actifs non courants	327,2	305,7
Total de l'actif non courant	2 908,3	2 861,8
Créances commerciales, nettes	1 122,1	1 189,6
Actifs contractuels	492,0	399,8
Autres actifs courants	942,0	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 344,0	3 569,3
Total de l'actif courant	5 900,1	5 940,5
Total de l'actif	8 808,4	8 802,3
Total des capitaux propres	1 988,6	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	641,9	637,3
Passif locatif – non courant	162,2	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	118,8	115,8
Autres passifs non courants	170,8	157,9
Total du passif non courant	1 093,7	1 071,4
Dette à court terme	147,4	123,9
Passif locatif – courant	66,0	71,9
Dettes fournisseurs	1 563,5	1 572,8
Passifs sur contrats	3 165,8	3 156,7
Autres passifs courants	783,4	849,3
Total du passif courant	5 726,1	5 774,6
Total du passif	6 819,8	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	8 808,4	8 802,3



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Goodwill	2 104,6	—	2 104,6
Immobilisations incorporelles nettes	121,2	(2,8)	118,4
Immobilisations corporelles nettes	137,9	1,6	139,5
Droit d'utilisation	193,2	0,9	194,1
Entités mises en équivalence	84,3	(59,8)	24,5
Autres actifs non courants	330,6	(3,4)	327,2
Total de l'actif non courant	2 971,8	(63,5)	2 908,3
Créances commerciales, nettes	1 161,0	(38,9)	1 122,1
Actifs contractuels	488,9	3,1	492,0
Autres actifs courants	928,1	13,9	942,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 121,5	222,5	3 344,0
Total de l'actif courant	5 699,5	200,6	5 900,1
Total de l'actif	8 671,3	137,1	8 808,4
Total des capitaux propres	1 981,2	7,4	1 988,6
Dette à long terme, moins la part courante	637,4	4,5	641,9
Passif locatif – non courant	162,1	0,1	162,2
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	117,1	1,7	118,8
Autres passifs non courants	247,6	(76,8)	170,8
Total du passif non courant	1 164,2	(70,5)	1 093,7
Dette à court terme	147,4	—	147,4
Passif locatif – courant	65,2	0,8	66,0
Dettes fournisseurs	1 479,6	83,9	1 563,5
Passifs sur contrats	3 053,3	112,5	3 165,8
Autres passifs courants	780,4	3,0	783,4
Total du passif courant	5 525,9	200,2	5 726,1
Total du passif	6 690,1	129,7	6 819,8
Total des capitaux propres et du passif	8 671,3	137,1	8 808,4



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2023

<i>(En millions €)</i>	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Goodwill	2 086,9	—	2 086,9
Immobilisations incorporelles nettes	110,1	—	110,1
Immobilisations corporelles nettes	100,3	0,2	100,5
Droit d'utilisation	220,9	0,3	221,2
Entités mises en équivalence	70,2	(39,1)	31,1
Autres actifs non courants	245,9	2,3	248,2
Total de l'actif non courant	2 834,2	(36,3)	2 797,9
Créances commerciales, nettes	1 340,6	(27,6)	1 313,0
Actifs contractuels	451,5	(1,9)	449,6
Autres actifs courants	764,3	36,7	801,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 187,7	241,3	3 429,0
Total de l'actif courant	5 744,1	248,5	5 992,6
Total de l'actif	8 578,3	212,2	8 790,5
Total des capitaux propres	1 757,9	0,6	1 758,5
Dette à long terme, moins la part courante	595,7	—	595,7
Passif locatif – non courant	186,4	—	186,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	98,8	0,9	99,7
Autres passifs non courants	122,1	(3,7)	118,4
Total du passif non courant	1 003,0	(2,8)	1 000,2
Dette à court terme	130,7	—	130,7
Passif locatif – courant	72,6	0,3	72,9
Dettes fournisseurs	1 286,0	123,3	1 409,3
Passifs sur contrats	3 573,0	117,2	3 690,2
Autres passifs courants	755,1	(26,4)	728,7
Total du passif courant	5 817,4	214,4	6 031,8
Total du passif	6 820,4	211,6	7 032,0
Total des capitaux propres et du passif	8 578,3	212,2	8 790,5



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	S1 24	S1 23
Résultat (perte) net	200,8	142,1
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(334,9)	(231,8)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	68,9	87,7
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(65,2)	(2,0)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29,0)	(22,2)
Acquisition d'actifs financiers	(4,8)	(25,0)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	1,2	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	(111,3)
Autres	—	0,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(33,9)	(158,4)
Augmentation de capital	(0,7)	—
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	24,5	11,7
Rachat d'actions propres	(38,0)	—
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	(91,2)
Remboursement des passifs locatifs	(31,5)	(38,4)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	(26,7)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(166,2)	(144,6)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	40,1	(57,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(225,2)	(362,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 569,2	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 344,0	3 429,0



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

<i>(En millions €)</i>	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Résultat (perte) net	199,1	1,7	200,8
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(330,4)	(4,5)	(334,9)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	59,6	9,3	68,9
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(71,7)	6,5	(65,2)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28,3)	(0,7)	(29,0)
Acquisition d'actifs financiers	(4,8)	—	(4,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	—	1,2	1,2
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(34,4)	0,5	(33,9)
Augmentation de capital	(0,7)	—	(0,7)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	24,1	0,4	24,5
Rachat d'actions propres	(38,0)	—	(38,0)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	—	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(31,2)	(0,3)	(31,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	—	(19,0)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(182,3)	16,1	(166,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	38,9	1,2	40,1
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(249,5)	24,3	(225,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,2	3 569,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 121,5	222,5	3 344,0



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Résultat (perte) net	144,0	(1,9)	142,1
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(216,6)	(15,2)	(231,8)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	137,2	(49,5)	87,7
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	64,6	(66,6)	(2,0)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22,2)	—	(22,2)
Acquisition d'actifs financiers	(25,0)	—	(25,0)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,1	—	0,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(77,6)	(80,8)	(158,4)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	11,8	(0,1)	11,7
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,3)	80,3	—
Remboursement des passifs locatifs	(38,0)	(0,4)	(38,4)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(26,6)	(0,1)	(26,7)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(224,3)	79,7	(144,6)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(52,4)	(4,8)	(57,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(289,7)	(72,5)	(362,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 187,7	241,3	3 429,0

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	S1 24	% du chiffre d'affaires	S1 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	3 164,3		2 838,7	
Coût des ventes	(2 706,9)	85,5 %	(2 422,1)	85,3 %
Marge brute ajustée	457,4	14,5 %	416,6	14,7 %
EBITDA récurrent ajusté	281,4	8,9 %	255,3	9,0 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(54,1)		(47,6)	
EBIT récurrent ajusté	227,3	7,2 %	207,7	7,3 %
Éléments non récurrents	(4,1)		(33,9)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	223,2	7,1 %	173,8	6,1 %
Produits (charges) financiers, nets	57,6		37,1	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	280,8	8,9 %	210,9	7,4 %
Produit (charge) d'impôt	(80,0)		(68,8)	
Résultat (perte) net ajusté	200,8	6,3 %	142,1	5,0 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - SECOND TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	T2 24	% du chiffre d'affaires	T2 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 643,6		1 432,1	
Coût des ventes	(1 410,1)	85,8 %	(1 230,1)	85,9 %
Marge brute ajustée	233,5	14,2 %	202,0	14,1 %
EBITDA récurrent ajusté	144,7	8,8 %	124,4	8,7 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(28,2)		(24,0)	
EBIT récurrent ajusté	116,5	7,1 %	100,4	7,0 %
Éléments non récurrents	(2,4)		(22,4)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	114,1	6,9 %	78,0	5,4 %
Produits (charges) financiers, nets	37,7		16,7	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	151,8	9,2 %	94,7	6,6 %
Produit (charge) d'impôt	(46,4)		(35,8)	
Résultat (perte) net ajusté	105,4	6,4 %	58,9	4,1 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23	S1 24	S1 23
Chiffre d'affaires	2 209,9	1 907,6	954,4	931,1	—	—	3 164,3	2 838,7
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							223,2	173,8
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							4,1	33,9
EBIT récurrent ajusté	161,1	149,2	88,6	89,2	(22,4)	(30,7)	227,3	207,7
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,3 %	7,8 %	9,3 %	9,6 %	— %	— %	7,2 %	7,3 %
Dotations aux amortissements ajustés							(54,1)	(47,6)
EBITDA récurrent ajusté							281,4	255,3
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							8,9 %	9,0 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - SECOND TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23	T2 24	T2 23
Chiffre d'affaires	1 164,5	952,8	479,1	479,3	—	—	1 643,6	1 432,1
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							114,1	78,0
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							2,4	22,4
EBIT récurrent ajusté	82,5	71,9	44,1	43,1	(10,1)	(14,7)	116,5	100,4
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,1 %	7,5 %	9,2 %	9,0 %	— %	— %	7,1 %	7,0 %
Dotations aux amortissements ajustées							(28,2)	(24,0)
EBITDA récurrent ajusté							144,7	124,4
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							8,8 %	8,7 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Livraison de projet	14 908,3	96,9	15 005,2
Technologie, produits et services	1 908,5	37,9	1 946,5
Total	16 816,8		16 951,7

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Livraison de projet	2 838,7	131,5	2 970,2
Technologie, produits et services	1 002,0	34,7	1 036,7
Total	3 840,7		4 006,8



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % jusqu'à sa cession par le Groupe, qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2023, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de TPIT & DAR Engineering Consulting à 60% à compter de 2024. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et TPIT & DAR Engineering Consulting à compter de 2024). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et TPIT & DAR Engineering Consulting à compter de 2024). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)